

# CHOISISSEZ VOTRE LOCOMOTION !



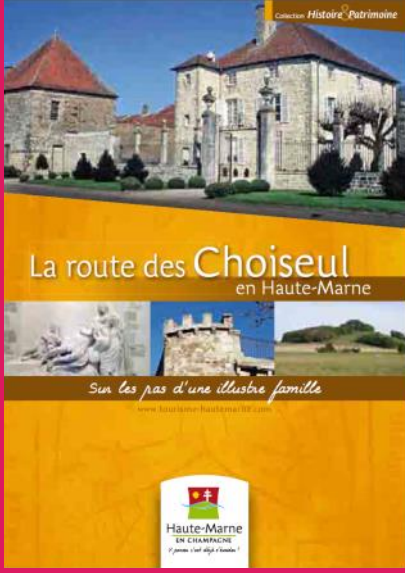
A pied, à VTT ou à cheval en suivant le circuit de randonnée « Les Choiseul »



Distance : 22 km  
Durée à pied : 6h00  
Durée à VTT : 3h00  
Niveau à VTT : difficile

Le circuit de randonnée des Choiseul relie plusieurs villages du Bassigny autour du berceau de l'illustre famille des Choiseul.

Le parcours peut être fait de nombreuses façons : en boucle ou en aller retour. Les paysages variés et les nombreux points de vue vous feront découvrir ce petit coin de Haute-Marne chargé d'histoire.



En vélo, moto ou auto ... Partez sur la route de l'illustre famille des Choiseul et découvrez l'empreinte qu'elle a laissée dans les villages du Bassigny que vous traverserez !

Choiseul  
Clefmont  
Daillecourt

Et aussi :

Merrey  
Aigremont  
Breuvannes-en-Bassigny  
Colombey-les-Choiseul  
Fresnoy-en-Bassigny  
Meuvy

# CHOISEUL

Un village qui se visite !



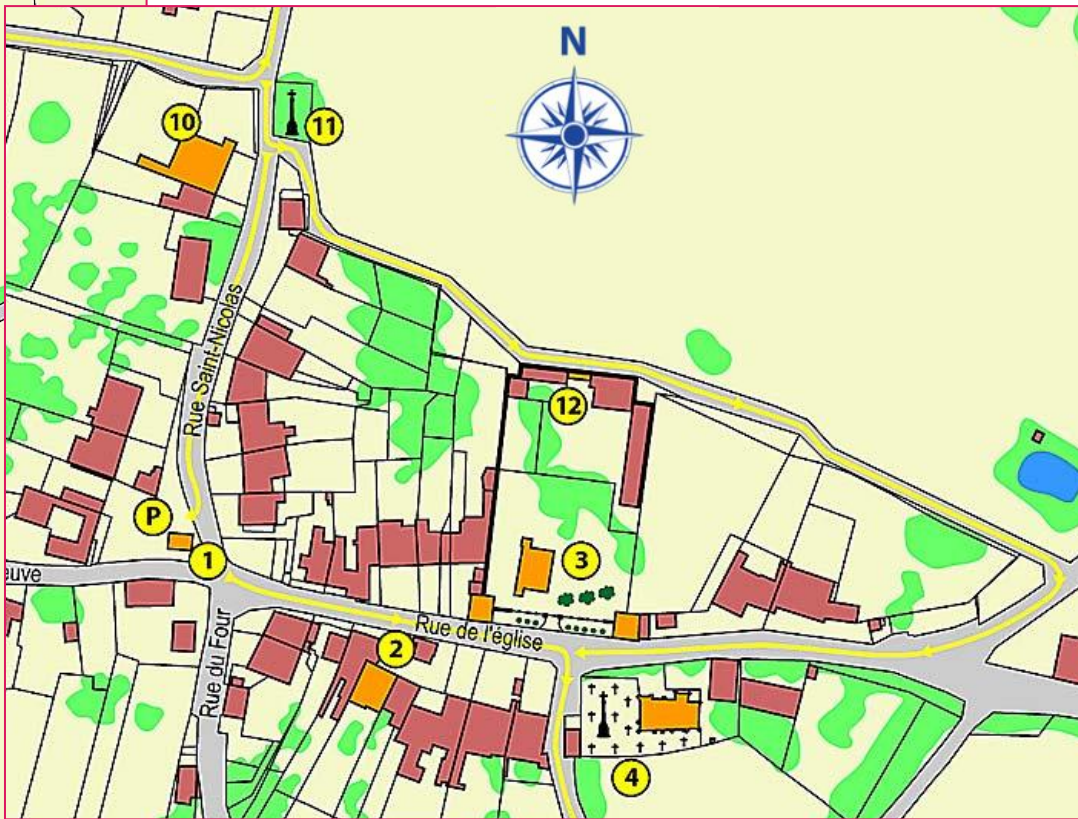
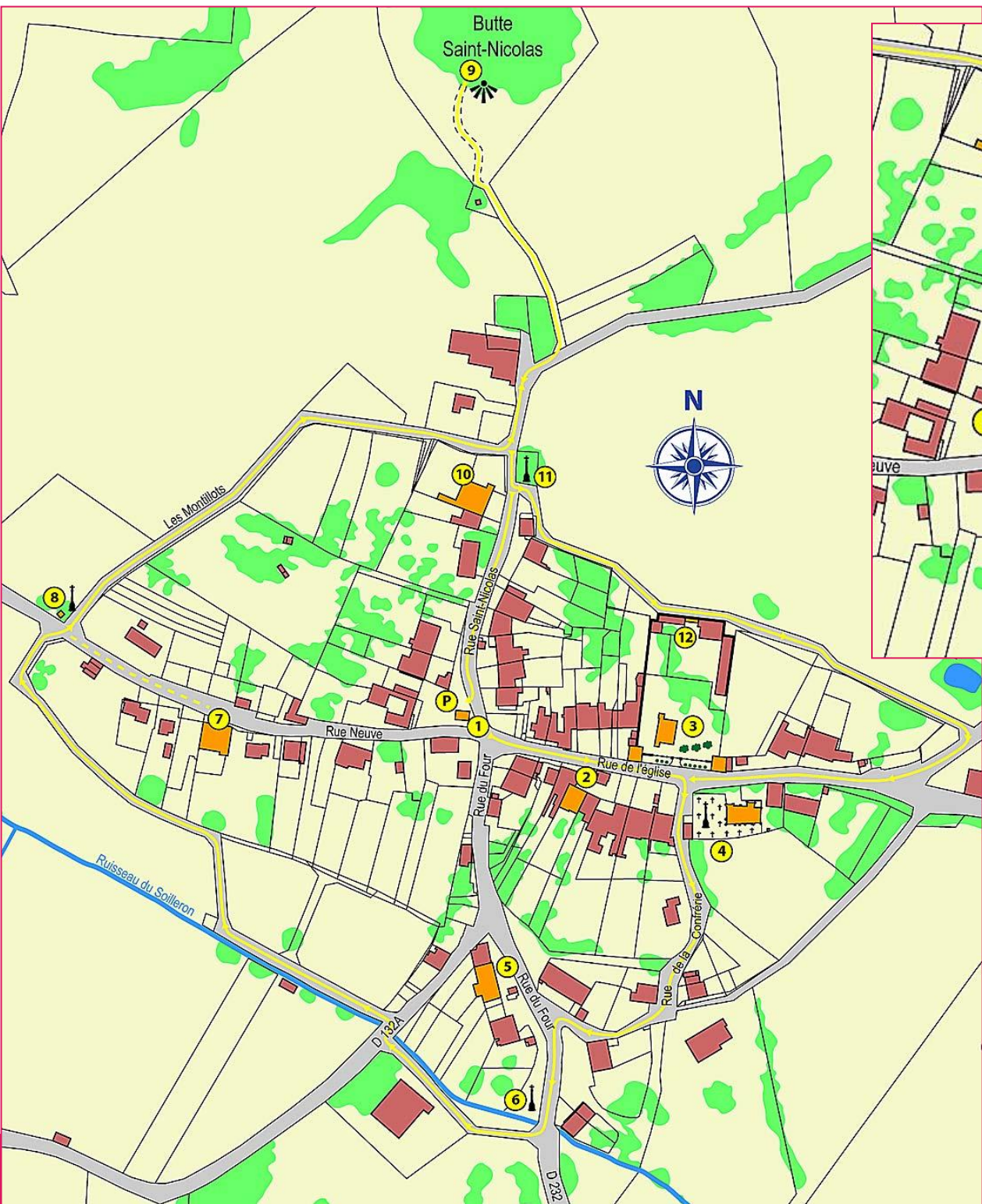
AGENCE D'ATTRACTIVITE DE LA HAUTE-MARNE  
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LANGRES  
52200 LANGRES  
Tél : 03 25 87 67 67  
E-mail : langres@attractivite52.fr  
Internet : www.bienvenue-hautemarne.fr



Textes : Angélique Roze - Alain Catherinet - Jean-Baptiste Bour - Pierre Gariot  
© Photos : Jean-François feutriez - Collection particulière

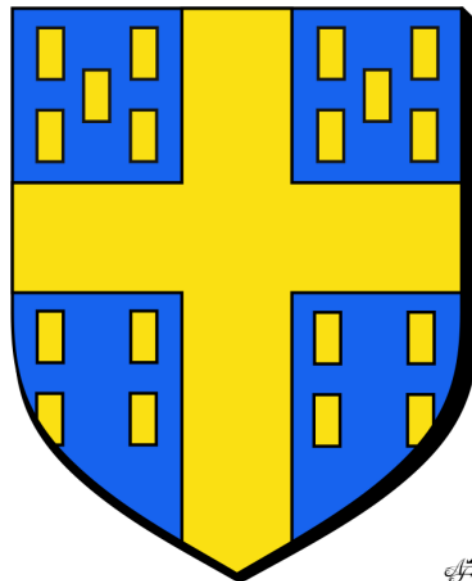
[www.bienvenue-hautemarne.fr](http://www.bienvenue-hautemarne.fr)





**Légende :**

- Parking et départ de la visite
- Monuments, points d'intérêt
- Circuit court (1 km)  
Circuit long (3 km optionnel)
- Etape optionnelle



Ecusson des seigneurs de Choiseul



## Historique

Bien que situé entre deux voies romaines d'importance venant de Langres, le site de Choiseul ne semble pas émerger avant la féodalité.

L'existence au XIe siècle de la chapelle St-Nicolas sur la butte du château primitif, laisse supposer l'existence probable d'une motte castrale en ce lieu, dont on distingue encore les circonvallations. C'est là que vivait Régnier le premier seigneur connu en 1105. Il est possible que cette chapelle ait servi également d'église paroissiale pour les serfs du château, avant la construction de l'église actuelle qui devint prieurale et paroissiale dès 1157, sur l'instigation de Raynard Ier seigneur de Choiseul, qui y fonde un prieuré bénédictin dépendant de Molême avec cimetière.

Le château situé sur la butte, berceau de la famille de Choiseul, relevait alors de l'évêque de Langres, et son seigneur était le premier baron de l'évêque. En 1573, les Huguenots s'en emparèrent au mépris des traités, mais la noblesse catholique du Bassigny le reprit, et le roi en ordonna le démantèlement.

En 1584, le duc de Lorraine achète la baronnie de Choiseul, qu'il cède en 1608 à Nicolas de Nettancourt-Haussonville en échange de terres qu'il possédait au duché de Lorraine. Un nouveau château est reconstruit au début du XVIIe siècle en contrebas près de l'église par la famille de Nettancourt, avec les matériaux de l'ancien. Il comportait alors six grosses tours carrées engagées dans des courtines hautes de huit mètres. Racheté comme bien national à la Révolution par Mme de Nettancourt et sa fille Mme Lemolt, ce château a été considérablement réduit lors de sa restauration en 1842.

Des foires et marchés considérables avaient lieu à Choiseul au XIIIe siècle, sur lesquels Raynard de Choiseul et sa femme Alix (petite-fille de Louis-le-Gros) avaient fondé un anniversaire à perpétuité en 1238 à l'abbaye de Morimond, et les habitants avaient été affranchis en 1418 par Amé de Choiseul. Au XVIIe siècle, lors de la guerre de Trente ans, les habitants de Choiseul furent décimés par la peste et la guerre, au point dit un chroniqueur du temps, de devoir s'atteler eux-mêmes à leurs charrues. C'est vers cette époque que les moines bénédictins s'étant réfugiés à Molême, le prieuré contre l'église fut occupé un temps par des Bénédictins anglais naturalisés par Louis XIV, avant de tomber en ruines pour disparaître définitivement.

Le 18 novembre 1832, un violent incendie détruisit encore presque toutes les maisons de la rue de l'église.



**1 Le lavoir**

Installé au centre du village et restauré récemment, ce charmant lavoir possède un campanile, petite tour qui porte quatre cadrans d'horloges, le tout surmontée d'une cloche avec marteau. Cette horloge fut installée là pour suppléer celle du clocher, qui durant plus d'un siècle n'a jamais vraiment rempli son office...

Un beau pavage en hérisson permet d'accéder à la fontaine qui alimente en eau une grande auge. À

l'intérieur, un muret et une grille ornementale séparent dans un souci d'hygiène, cette partie destinée à abreuver les animaux de la partie lavoir située à l'abri. Le lavoir témoigne ainsi de la poussée grandissante des soucis hygiénistes, mais aussi d'une époque où les troupeaux contribuent fortement à la richesse du Bassigny.

En façade, un pilier de pierre placé au centre, soutient la charpente. A noter la plaque qui rend hommage à Nicolas-Prosper Hemonnot, fondateur de l'actuel lavoir en 1893.

Il occupe un espace qui aurait pu être une place, espace dégagé par la ruine du village au cours de la Guerre de Trente Ans ou la population aurait disparue pour les trois-quarts.



**2 Maison de 1949**

Maison haut-marnaise typique de nos villages, qu'on a pu construire dans nos campagnes depuis le XVIIIe siècle jusqu'à l'après-guerre comme en témoigne encore cette maison, datée de 1949, jumelée sur la gauche avec une autre habitation sans écurie et actuellement en ruines.

Cette maison est traditionnellement à trois « chats » ou travées : habitation, grange et écurie, à une époque où l'abandon du cheval au profit de la mécanisation nécessitait pourtant de plus grands espaces agricoles, qu'on délocalisera à l'extérieur des villages à partir des années 1960-1970.

Remarquons la pierre monolithique verticale qui forme le jambage commun entre la porte de l'habitation et la

fenêtre aux linteaux cintrés, une caractéristique haut-marnaise qui oblige à construire un volet de fenêtre asymétrique tout à fait typique dans notre région. Un volet qui porte des découpes en trèfle, ce qui est assez peu courant dans nos campagnes.

Conformément à la tradition, Cette maison a été placée sous la protection d'un saint autrefois placé dans la niche au-dessus de la porte. Une niche aujourd'hui vide, qui conserve dans son fond le décor figuré et assez peu courant de « l'arbre de vie ». Quand on sait que « l'arbre de vie » et la croix du Christ sont des équivalents symboliques, on peut penser que c'est une représentation du Christ qui était placé dans cette niche, ce qui est très exceptionnel.



**3 Le château de Nettancourt**

Le château actuel, est « la maison-forte » construite dans la seconde moitié du XVIIe siècle par les Nettancourt-Haussonville, avec les matériaux provenant de la démolition de l'ancienne forteresse, le château « d'en haut ».

A l'origine, il possédait une enceinte rectangulaire haute de huit mètres, renforcée de six tours carrées. A la Révolution, il est mis en vente comme propriété nationale, puis fut racheté par Mme de Nettancourt, qui

en fit restaurer une partie et démolir le reste en 1842. Il subsiste aujourd'hui un corps de logis qui correspond à la moitié du château massif présent sur le cadastre napoléonien (forteresse ruinée qui siégeait sur la butte voisine), deux grosses tours carrées qui marquent les angles du mur d'enceinte et une porte fortifiée à l'arrière de la propriété. Les deux tours carrées, basses, ont été plus tard percées de fenêtres. Le mur d'enceinte donnant sur la rue a été fortement abaissé et présente, entre d'élégants piliers carrés une haute et forte grille.

#### 4 L'église



De style gothique flamboyant, l'église de Choiseul est inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1928. Ses débuts sont obscurs : un groupe humain occupait les lieux avant la création de la seigneurie et une première église a été doublée au 13<sup>e</sup> siècle par l'installation d'un prieuré, qui l'a vite supplantée, l'église prieurale assumant aussi les fonctions paroissiales. Ironie de l'Histoire, c'est le prieuré qui a

maintenant disparu. Seul des vestiges romans de l'ancien prieuré (portail ouest, chapiteaux...) sont encore visible au Sud de l'église. Les seigneurs de Choiseul l'ont donné en 1157 au prieuré de Varennes, relevant de Molesmes.

Sa façade plane s'ouvre par un portail en plein cintre, encadré par un jambage à trois colonnettes supportant un tympan en demi-lune monolithe, plein et lisse hormis une niche très petite récemment garnie d'une Vierge à l'Enfant. L'archivolte est doublée d'un bandeau saillant sommé d'une croix en très léger relief. Plus haut, des arrachements (solin de pierre de taille) témoignent de l'existence passée d'un portail couvert. Cette façade a été élargie par l'ajout d'un collatéral au Sud lors de la construction du bas-côté.

La tour du clocher semble être postérieur à 1480 car à sa base on peut y voir les armoiries de Choiseul or cette famille quitte définitivement la seigneurie à cette date. Notons que sa flèche fut détruite par un incendie en 1705. L'angle nord-ouest de la nef supporte en partie la tour du clocher couronnée d'une flèche polygonale en bardeau. Le clocher semble avoir été rehaussé à une ou deux reprises (la partie haute date d'un peu avant 1489). Sa grosse cloche (1559) porte l'inscription « Ave Maria ». Elle a joué un rôle contre la grêle ; il en reste des traces dans un procès en sorcellerie du XVII<sup>e</sup> siècle et dans un dicton fameux : « Tant que le gros chien de Choiseul à temps aboiera, tant que le petit chien de Merrey jappera, jamais grêle sur Choiseul et Merrey ne cherra ». L'interdiction préfectorale de sonner les cloches contre la grêle, en 1826, a été suivie aussitôt, le 17 Juin, d'une grêle cataclysmale qui a assuré à cet adage une fortune qui l'a mené jusqu'à nos jours.

Cet édifice médiéval, restauré, fut agrandi par l'ajout du transept et d'un nouveau chœur en 1489. Le transept en partie saillant au nord est suivi d'un chœur à travée unique qui se termine par un chevet plat. La nef, du 13<sup>e</sup> siècle, se compose de 3 travées, doublée d'un collatéral Sud.

Les remaniements sont bien visibles : de gros piliers portant les traces de l'ancien mur Sud, surdimensionnés pour les trois bonnets de voûte sur croisée d'ogive, en place d'un plafond qui auparavant autorisait pareille largeur ; on voit aussi les restes du décor ancien des chapiteaux (dents de scie, figures, rouelles...), la base de la tour, deux fenêtres au Nord d'allure romane, agrandies au XIX<sup>e</sup> siècle. La sacristie aussi est tardive : elle affiche en clef de voûte son millésime (1668). Une poutre de gloire de fer forgé (1853) porte un beau Christ en croix, encadré de la Vierge et de saint Jean, de facture soignée.

Dans le chœur, un maître-autel de belle facture (1769), au tombeau hélas abimé, est dû à Gerdolle, un ébéniste de Lamarche. Son style rocaille n'est pas courant par ici. Le tabernacle est à l'évidence découronné : il était surmonté de l'Assomption de bois doré hélas déplacée avec sa nuée et les 10 putti qu'on voit maintenant devant le retable du Rosaire. La facture en est la même que celle de l'Assomption de Blévaucourt, du même Gerdolle. Il est accompagné de reliquaires présentant des fragments d'os des saints Jumeaux, de saint Fortunat et de saint Sertulius. L'art sacré contemporain s'exprime ici discrètement par l'autel face au peuple construit de longs ceps

assemblés.

Le bras Sud du transept, dans l'axe du collatéral, abrite la chapelle du Rosaire et montre un monumental retable baroquisant, à deux colonnes ornées de pampres dorées encadrant une toile peinte, plus tardive, avec les quinze mystères et les deux saints habituels. Il est coiffé d'un arc à denticules. L'ensemble vient de l'église Saint-Remi de Breuvannes. Sur l'autel trône un original tabernacle de fer, dû à l'art local, garni de l'Assomption déplacée du maître-autel et qui rappelle la dédicace de cette église. Sans doute portait-il autrefois la statue de bois doré de l'Immaculée Conception du chaumontais Lebrun, reléguée aux fonts baptismaux. Le bras Nord abrite l'autel des saints Sébastien et Roch : faisant pendant au précédent, acquis dans les mêmes conditions, un grand retable encadré de colonnes corinthiennes affiche les deux saints sur une toile de Menissier. Elle masque sans doute le décor précédent de l'autel autrefois dédié à saint Nicolas. Au dessus, on voit un panneau original montrant une prédication de saint Jean-Baptiste, peinte par les soins de l'abbé Raullet en 1884.

Contre le dernier pilier du collatéral s'appuie encore un autel, fort curieux, dédié à saint Lazare, très en dévotion dans la baronnie. Construit en 1869 par les libéralités des derniers descendants des Choiseul (Nettancourt et Clermont-Tonnerre notamment), il remplace un autel ruiné dont on a conservé 4 splendides petits panneaux anciens de bois peint saint Lazare, sainte Marthe, sainte Madeleine et une Education de la Vierge. Les trois premiers ont été insérés dans le nouvel autel, en retable et le quatrième hélas placé ailleurs, dans le socle d'une statue assez quelconque. Cet

autel de pierre, comme neuf, est surmonté de statues anciennes de bois : saint Nicolas et deux autres saints mitrés. À proximité, lui faisant écho, une verrière récente du collatéral présente une Résurrection de Lazare.

À l'entrée de l'église, une remarquable cuve baptismale octogonale est ornée sur chaque face de décors en bas-relief, où l'on retrouve le blason des Choiseul. Les barons sont aussi présents par deux dalles funéraires redressées, l'une de Sébastien Waltier, mort en 1586 et l'autre de Guyette Magnien son épouse, morte en 1565.



#### 4 La croix du cimetière



Sur un socle de pierre se dresse un piédestal puis un dé, aux quatre faces comportant reliefs et inscription. La face avant mentionne « CETTE CROIX ERIGEE VERS L'AN 1600 EST LE NOBLE MOUVEMENT DE LA FOI GENEREUSE DE DOM GUY DE MAULAIN PRIEUR DU MONASTERE DE CHOISEUL ». Guy de Maulain, moine de Cluny, fut prieur du prieuré bénédictin de Choiseul, dépendant de l'abbaye de Molesme, de 1574 à 1606. Il mourut en 1616.

La face opposée est décorée d'un écusson en relief non armorié autour duquel se développent des motifs qui se terminent en spirales. Les deux parois latérales comportent quant à elles une croix grecque aux larges branches. A cette croix est superposé un écusson sans armoiries. Au-dessus se dresse une colonne au fût cannelé, un chapiteau composite puis une croix. Un Christ en croix orne l'une des faces. De l'autre, une Vierge à l'Enfant couronnée se tient debout sur une console à godrons. Jésus assis sur le bras gauche de sa mère est vêtu d'une longue tunique.





### 5 Maison à trois « chats »

Autre maison haut-marnaise typique de nos villages, construite à trois « chats » ou travées : habitation, grange et écurie. Si ces caractéristiques sont identiques à la précédente, on voit par des traces de reprise dans la façade, que l'espace habitation a été prolongé vers la gauche à une époque inconnue, pour en faire un vaste espace d'habitation fonctionnel.

Cette maison a été restaurée il y a quelques années, en supprimant l'enduit couvrant de façade traditionnel à la chaux pour ne laisser qu'un enduit dit « à pierres vue ». Bien qu'ayant conservé ses ouvertures de façade, on voit que les huisseries de l'habitation ne sont pas homogènes entre elles. De plus, si la porte de grange a été remplacée par une porte de garage avec accès piétonnier du meilleur goût, la porte et la fenêtre de l'écurie ont été entièrement reconstruits au ciment blanc avec élargissement de l'ouverture.

Au-dessus de l'écurie, on a conservé l'ouverture d'un pigeonnier domestique, qui a perdu sa planche d'envol en même temps que ses hôtes.



### 6 La croix route de Lécourt

En bordure de route se dresse une grande croix de pierre, avec un piédestal qui comporte une gravure et une inscription. A l'avant, se remarque la vision de saint Hubert : le cerf entre les bois duquel se dresse une croix et le chasseur agenouillé, avec son cor de chasse et son chien. Sur la face de gauche figure cette inscription : A LA DEVOTION DE NICOLAS HUOT LAB ET DE CATHERINE VODUN SA FEMME POUR S HUBERT 1719.

A l'avant, se détache ensuite une console en forme de pyramide renversée. La table qui la couvre porte la date de 1817 ; sans doute la date de restauration de la croix après les dégradations de la Révolution. Plus haut, un chapiteau en forme de tablette surmonte la colonne. La croix du sommet, la seule à Choiseul de section cylindrique, est originale par la jolie décoration des extrémités de ses branches, une fleur à six pétales. A l'avant, un Christ est représenté dans un style assez naïf. Au revers, debout sur une console à godrons, une Vierge couronnée et vêtue d'un long manteau porte l'enfant Jésus sur le bras gauche. L'enfant est nu, le torse rigide.

Si Choiseul compte actuellement quatre croix, trois à la périphérie du village et une au cimetière, une cinquième disparue après la dernière guerre, se trouvait au carrefour des routes de Breuvannes et Merrey.



### 7 Maison de 1862

Cette maison (à droite sur la photo) également à trois chats ou parties n'est pas ancienne, puisque le linteau de la porte de grange dite « en anse de panier », est surmonté d'une clef de voûte ou on peut encore lire : *Domino 1862*, en signe de pierre de fondation et de protection de la maison, placée ici sous le signe du Christ

(comme d'ailleurs la précédente maison à la niche décorée d'un arbre de vie).

La façade remontée à cette date, a incorporé deux éléments énigmatiques, peu ordinaires sur une simple façade d'habitation : tout d'abord une plaque indicatrice en fonte du début du XXe siècle très haut placée au niveau des combles, signalant qu'on est sur le « chemin vicinal de grande communication n°3 de Rimaucourt à Damblain », ancêtre de la RD33 qui traverse actuellement le village ; et assez haut au-dessus de la porte principale remplaçant la niche protectrice traditionnelle, on aperçoit comme sortant du mur une tête d'évêque mitré en réemploi, qui pourrait provenir d'une ancienne pierre tombale du cimetière ou de l'église remaniée à différentes époques.



### 8 La chapelle Notre-Dame-de-Pitié et la Croix

La chapelle Notre-Dame-de-Pitié semble dater de la fin du Moyen-Age. De plan sensiblement carré, sa façade est en moellon et le reste de l'édifice en pierre de taille. Un larmier court à mi-hauteur sur toute la périphérie, et une baie en plein cintre s'ouvre sur chacune des faces latérales. Une porte sous arc en lancette, côté est, est l'unique accès. A l'intérieur, un plafond lambrissé remplace une voûte qui a disparu. Un lavabo en niche est ménagé côté nord.



### La croix route de Bassoncourt

A quelques pas de la chapelle du Dieu de Pitié se dresse un beau calvaire. Sur un socle est posé un piédestal puis une colonne dont le fût offre une décoration particulièrement intéressante. A l'avant et à l'arrière, se remarque un petit cadran solaire où se voient encore dièdres et chiffres, et la date de 1606. Toujours à l'avant, est placé un écusson sans armoiries. A droite, sur une console, se tient une statue d'un évêque céphalophore (tête coupée). Vêtu d'une aube et d'une chape, il porte dans ses mains sa tête coiffée de la mitre, tout en maintenant sa crosse. On peut sans doute reconnaître dans ce personnage saint Didier, martyr, troisième évêque de Langres. En dessous et à l'opposé, une plaquette rectangulaire gravée avec des traits et quelques chiffres ressemble à un calendrier. Le chapiteau posé au sommet est une simple corbeille de végétaux. Il supporte une croix qui présente le Christ, une main largement ouverte et les doigts de l'autre repliés et au revers, une Vierge à l'Enfant vêtue d'une longue tunique.





## 9 La butte Saint-Nicolas



La butte Saint-Nicolas est une butte témoin\* perchée à 408 m d'altitude, en plein coeur du Bassigny. Elle abritait autrefois une motte féodale datant du XIème siècle. Son château, détruit en 1573 lors des guerres de religion, fut reconstruit au XVIIème siècle au centre du village. Aujourd'hui, la Butte Saint-Nicolas offre une vue imprenable sur la région depuis sa table d'orientation accessible par un petit chemin au bout de la rue du même nom.



\* Une butte-témoin est, dans un bassin sédimentaire, un fragment d'un banc rocheux résistant (exemple : la pierre meulière), isolé par l'érosion et entouré à son pied par des affleurements des niveaux inférieurs. C'est le reste (le « témoin ») d'un massif plus grand qui a été érodé avec le temps.

## Le château médiéval sur la côte Saint-Nicolas

Berceau de la famille de Choiseul, le premier château a été construit vers le Xe siècle au sommet de la butte à 408 mètres d'altitude, d'abord à l'aide de terre et de bois, puis de pierres.

Souvent remanié au cours des siècles, il se dégradera vite et sera définitivement abandonné au XVIe siècle. Les Guerres de Religion viendront sonner le glas du château : en 1573 il est pris par des Huguenots puis par le roi Charles IX qui ordonne sa démolition.

Le château « d'en haut » a organisé le village et son finage avant de disparaître lui-même. Au XVIe siècle déjà, il n'en restait plus que la chapelle castrale et une chapelle Saint-Michel, bientôt détruite. Les deux chapelles n'en ont fait plus qu'une, au vocable de saint Nicolas, siège d'un ermitage encore mentionné sur le plan Naudin. Jusqu'au Grand Siècle, la seigneurie a vécu de ses avantages économiques, surtout commerciaux et agricoles : une situation avantageuse au voisinage de deux grands axes de circulation, un territoire fertile, des moulins de retenue ingénieusement installés dans un pays sans grand cours d'eau, des foires, tout cela faisait de la baronnie un fief actif et de ses seigneurs des gens plutôt aisés. La mutation de la seigneurie dans une famille originaire du Barrois a coïncidé avec le déplacement des sources de prospérité vers les activités de chancellerie, où se sont alors illustrés les Choiseul pour un siècle, rejoignant la grande Histoire.

De cet ancien château, il ne reste aujourd'hui que quelques pierres du mur d'enceinte, et probablement bien plus en sous sol.

## 10 Une ferme Haut-Marnaise traditionnelle



Si la façade de cette maison traditionnelle est recouverte d'un crépi postérieur, elle conserve néanmoins son organisation en trois travées, typique du système agraire du Nord-Est de la France. De gauche à droite on trouve ainsi des espaces autrefois attribués au logement des gros animaux, la grange servant au stockage du fourrage et des grains et l'habitation des hommes. A noter la petite ouverture ronde appelée « œil de bœuf » et l'influence vosgienne visible dans la forme du linteau qui surmonte la porte de grange. Dans la cour, une jolie pompe à bras posée au-dessus d'une margelle est accompagnée d'une auge en pierre.

## 11 La Croix de chemin de la butte Saint-Nicolas



En bordure du chemin qui mène à la butte Saint-Nicolas se dresse une grande croix qui porte cette inscription : « FRANÇOIS VOIRIN A POSE LA P PIERRE ET ANNE CHEVAILLIER ». Le second bloc du piédestal est orné de moulures et présente sur chacune de ses faces un relief. On peut lire cette autre inscription : A LA DEVOTION DE ME NICOLAS BARBE ET DE MARIE VOIRIN SA FEME 1737. Sur la face opposée, se devine saint Nicolas croisé dans la main,

accompagné des trois enfants qui émergent d'un cuveau.

Une colonne au fût lisse supporte ensuite un chapiteau ionique. A ses volutes sont suspendues des guirlandes de perles. La croix au sommet présente une grosse fleur en relief aux extrémités de ses branches. Le Christ est représenté tête tombée sur l'épaule, le corps affaissé et les jambes fléchies. Au revers, la Vierge debout sur une console au décor végétal est accablée par la douleur. Elle porte un lourd manteau. Jambe fléchie, elle incline la tête et joint ses mains vers le bas.

## 12 La porte fortifiée du château



La rue qui passe à l'arrière du château permet d'admirer une grande partie du mur d'enceinte qui protégeait la propriété. Au centre, une belle porte fortifiée présente deux ouvertures, l'une charretière pour le passage des chevaux et des charriots et l'autre piétonne.

A l'origine, un fossé précédait sans doute cette construction car on remarque dans le mur les logements des poutres en bois « les flèches » qui, attachées à des chaînes, servaient à actionner le pont-levis de chacune des portes. On aperçoit également autour des portes le renforcement qui permettait au pont de bois relevé d'épouser le plan de la muraille. Un blason entouré d'un cadre est placé au-dessus de la grande porte. Il portait sans doute les armoiries des propriétaires.

## D'où viennent les Choiseul ?

Dès l'apparition de la féodalité, cette famille était déjà puissante.

Les uns la font descendre d'Hugues, comte de Bassigny, qui vivait vers 937. Les autres la considèrent issue des anciens comtes de Langres, dont Raignier, seigneur de Choiseul, était le premier vassal dès l'an 1060.

Ses chevaliers ont ouvert la route de la Terre-Sainte aux seigneurs du pays de Langres. Dès la première croisade, on remarque Roger de Choiseul et Geoffroy d'Aigremont, tué au siège de Nicée en 1097.

La famille de Choiseul est donc une famille noble d'extraction chevaleresque originaire de Champagne et de Lorraine, dont le berceau de la dynastie est le village de Choiseul.

Le premier seigneur de Choiseul connu est Rainier de Choiseul (ascendance de Renaud III de Choiseul), mort vers 1060. Sa descendance a formé les branches de Lanques, de Clefmont, d'Aigremont, de Beaupré, Daillecourt, de Francières, de Praslin, de Stainville, du Plessis ...

Fondateur de la Maison de Choiseul, Renaud III de Choiseul (1195-1239), comte de Lanques et sire de Choiseul, épousa en 1182 Alix de Dreux, arrière-petite-fille du Roi de France Louis VI.

Amé de Choiseul, mort en 1424, est le dernier Choiseul à avoir possédé la seigneurie du nom. Restaient trois branches principales : Choiseul-Traves, Choiseul-Aigremont et Choiseul-Clefmont, ces derniers furent chefs de nom jusqu'au début du XVIIIe siècle.

De toute évidence, le nom le plus célèbre fut Etienne-François de Choiseul-Stainville\*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères puis secrétaire d'état à la guerre et à la marine sous le règne de Louis XV.

La famille comporte aussi dans ses rangs Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, évêque de Mende, rendu célèbre au XVIIIe siècle lors de l'épisode de la bête du Gévaudan.

Ou encore, le comte de Choiseul-Gouffier, qui accompagna Louis XVI dans sa tentative de fuite, interrompue à Varennes...

**Quatre maréchaux de France, deux éminents ministres, huit ambassadeurs, cinq évêques, trente officiers généraux sont sortis de cette source féconde.**

Au XXIe siècle, seule subsiste la branche des Choiseul Praslin, après l'extinction au XXe siècle des Choiseul-Gouffier et des Choiseul Beaupré.

Lors de l'exposition « Si Choiseul m'était conté », en 1994, Gilles Poissonnier, historien, spécialiste de la Maison de Choiseul, avait présenté un arbre généalogique comportant près de mille personnages.

Aujourd'hui, l'esprit Choiseul demeure. Les récentes paroles du marquis de Choiseul-Praslin à ses enfants en témoignent :

« Ce que vous faites, vous devez le faire bien, parce que vous êtes Choiseul. » Partez donc à la rencontre de cette illustre famille en suivant leurs traces sur la route des Choiseul.

**« Choiseul à la rescousse, à moi Bassigny ! »**

Cri de guerre de la famille



## \* Etienne François, comte de Choiseul / duc de Choiseul-Stainville

Fils du chambellan du duc de Lorraine, le futur duc de Choiseul, Etienne-François, né le 28 juin 1719 à Nancy, porte d'abord le nom de comte de Stainville. Il suit la carrière des armes en participant aux campagnes de Bohême (1741) et d'Italie (notamment la bataille de Coni) et à la guerre de Succession d'Autriche, dans le régiment de Navarre. Après la défense du Rhin et la campagne de Flandre, il est promu sous-lieutenant (1739), colonel (1743), puis brigadier et maréchal de camp à vingt-neuf ans. De 1745 à 1748, il est aux Pays-Bas pendant les sièges de Mons, Charleroi et Maastricht et atteint le rang de lieutenant général. Brillant officier, il connaît les faveurs de la cour et peut compter sur l'appui de Mme de Pompadour.

Brièvement bailli des Vosges, il devient en juillet 1753 maréchal de camp en Flandre, sous les ordres du prince de Soubise. À son retour, en octobre, une lettre du maréchal de Noailles l'informe qu'il est nommé au titre d'ambassadeur de Rome. Poste qu'il occupera jusqu'en 1756, date à laquelle, sa protectrice, la marquise de Pompadour, le fait nommer à Vienne, après des recommandations flatteuses. Il doit y cimenter la nouvelle alliance entre la France et l'Autriche, et y parvient par un traité, assorti de la promesse d'un mariage entre le Dauphin, futur Louis XVI, et l'archiduchesse Marie-Antoinette. À titre de reconnaissance, sa terre de Stainville est érigée en duché et il prend alors le titre de duc de Choiseul.

En 1758, en pleine guerre de Sept Ans, il se fait donner les secrétariats à la Guerre et à la Marine et va se trouver Premier ministre de fait jusqu'en 1770. En politique extérieure, son influence est considérable. S'il doit endosser le désastreux traité de Paris, en 1763, qui consacre la ruine de l'empire colonial français, il travaille avec énergie au redressement de l'armée et jette les bases d'une puissante marine. Il obtient le rattachement définitif de la Lorraine en 1766 et négocie l'achat de la Corse en 1768.

En politique intérieure, son rôle apparaît comme plus discutable. Choiseul soutient les philosophes, les parlements. Il contribue au succès de l'Encyclopédie et à l'expulsion des jésuites, sapant inconsciemment l'autorité monarchique. En 1770, Louis XV, rallié à la politique de fermeté de Maupeou et de Terray, écarte Choiseul, qui se retire dans sa propriété de Chanteloup. Choiseul ne reviendra jamais au pouvoir. Il meurt à Paris le 8 mai 1785.

Le baron de Gleichen, diplomate danois, ami de Choiseul écrivait à son propos : « Le duc de Choiseul était d'une taille assez petite, plus robuste que svelte, et d'une laideur fort agréable; ses petits yeux brillaient d'esprit; son nez au vent lui donnait un air plaisant, et ses grosses lèvres riantes annonçaient la gaieté de ses propos. Bon, noble, franc, généreux, galant, magnifique, libéral, fier, audacieux, bouillant et emporté même, il rappelait l'idée des anciens chevaliers français; mais il joignait aussi à ces qualités plusieurs défauts de sa nation : il était léger, indiscret, présomptueux, libertin, prodigue, pétulant et avantageux. Lorsqu'il était ambassadeur à Rome, Benoît XIV le définissait comme un fou, qui avait bien de l'esprit. On dit que le parlement et la noblesse le regrettent et le comparent à Richelieu. » Il est au contraire vu par ses ennemis comme un boute-feu qui a embrasé l'Europe. Bête noire de Frédéric II et de Catherine II, qui se plaignaient de son interventionnisme, il a œuvré à l'alliance défensive avec la cour de Vienne, via le traité du 1<sup>er</sup> mai 1756, accélérateur de la guerre de Sept Ans.

